

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 10 JUILLET 2026



* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

04/07/26

Samedi 4 juillet 2026

Actu Villeurbanne

23

Villeurbanne

Les Puces du canal gardent le cap malgré la procédure de sauvegarde

Les dernières semaines ont été chargées en actualité économique pour les Puces du canal. Le site, deuxième plus grand marché aux puces de France, fait l'objet d'une procédure de sauvegarde annoncée début mai. Une situation qui n'aurait pas beaucoup impacté la fréquentation mais donné lieu à quelques rumeurs.

Voilà près de deux mois que les Puces du canal de Villeurbanne font l'objet d'une procédure de sauvegarde. La conclusion d'une période de difficultés financières consécutives à un contrôle fiscal, expliquait à l'époque le patron de l'institution villeurbannaise, Stephan Blanchet.

Aujourd'hui, cette nouvelle situation administrative ne semble pas impacter l'attractivité du deuxième plus grand marché aux puces de France : « Globalement on n'a pas noté de changement flagrant et la fréquentation est toujours intéressante, développe Jacques Siboni, trésorier de l'Union des marchands des Puces du canal. La procédure de sauvegarde ne semble pas avoir inquiété les clients mais nous notons en revanche que le contexte politique n'est pas sans conséquen-



Les Puces du canal à Villeurbanne sont ouvertes les jeudis, samedis et dimanches. Photo d'illustration Olivier Philippe

« Le bruit a couru que les locaux seraient vendus »

Jacques Siboni, trésorier de l'Union des marchands des Puces du canal

ce. La conjoncture, les conflits internationaux perturbent les gens. Consommer, même aux Puces, n'est pas une priorité. »

Toutefois, cette procédure de sauvegarde, comme beaucoup de situations exceptionnelles, charrie son lot de rumeurs. Et l'une d'entre elles a nécessité

l'intervention de l'Union des marchands des Puces du canal, comme le développe Jacques Siboni : « Même si la majorité des personnes sont confiantes, certaines étaient soucieuses parce que le bruit a couru que les locaux seraient vendus ».

D'aucuns auraient alternati-

vement mentionné le Sytral (autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais) ou la Métropole de Lyon parmi les acquéreurs potentiels : « Nous les avons contactés tous les deux, poursuit Jacques Siboni, et ils ont tous les deux démenti cette information. Quant à la Ville, nous savons qu'elle souhaite garder les Puces du Canal dans la commune. »

Fréquentation touchée par la canicule

Côté gestion du site, l'état d'esprit semble serein. Stephan Blanchet explique ainsi que la procédure de sauvegarde est « un vrai acte de gestion et on avance bien. Nous sommes bien aux commandes. La fréquentation a été un peu affectée par la canicule et a baissé de 5 à 10 % durant cette période, mais pour ce qui est de la procédure elle-même nous bénéficions de l'accompagnement de professionnels bienveillants et tout se passe très bien ».

De quoi rassurer sur l'avenir des Puces du canal, dont la procédure de sauvegarde est engagée pour une année, « ou peut-être moins », glisse Stephan Blanchet.

● Farah Houssami

Les chineurs attendus aux Gratte-Ciel ce week-end

Les amateurs de brocantes et vide-greniers devraient être comblés par l'initiative. Ce samedi 4 juillet, entre 14 et 19 heures, les Puces du Canal de Villeurbanne vont investir l'avenue Henri-Barbusse.

À l'ombre de la longue lignée d'arbres, les chineurs pourront déambuler devant une quarantaine de stands, tenus par les marchands professionnels des Puces du canal, en quête d'un coup de cœur, d'une antiquité ou d'une pièce unique. Le jeune public devrait aussi y trouver son compte puisque des jeux en bois, ainsi qu'un espace maquillage lui seront proposés.

Les gourmands pourront profiter des commerces de bouche. Il s'agit de la 11^e édition de cette manifestation qui « fait vivre les commerçants et fait connaître les Puces, développe Stephan Blanchet. Cette année, la météo s'annonce très favorable et parmi les objets proposés à la vente, deux pépites seront présentées aux chineurs ». L'accès sera gratuit.

04/07/26

20 | **Actu** Lyon

Samedi 4 juillet 2026

Lyon

Une trottinette flashée à 99 km/h, les contrôles vont se multiplier tout l'été

Vendredi 3 juillet, une opération de contrôle des trottinettes a été menée par la police municipale à Lyon 7^e. Sur les 45 interpellations, une trentaine a débouché sur des verbalisations. D'autres opérations de ce genre seront organisées tout au long de l'été, pour lutter contre la tendance croissante des accidents impliquant les trottinettes.

Le propriétaire d'une trottinette est interpellé par la police municipale sur l'avenue Jean-Jaurès, place Jean-Macé (Lyon 7^e). Son véhicule est débridé à... 99 kilomètres/heure. « Fourrière, direct ! », s'exclame l'un des policiers. Pour le récupérer, il lui faudra régler une amende et remettre son véhicule en règle.

L'accidentalité des trottinettes en forte hausse depuis 2019

Il n'est pas le seul, ce vendredi 3 juillet matin, à se faire contrôler : dans le cadre d'une opération de contrôles ciblant les trottinettes, deux unités de la police municipale sont mobilisées. Seulement 45 minutes après le début de l'opération, elles comptent déjà 15 interven-



Un usager interpellé lors de l'opération de contrôle organisée par la municipalité le 3 juillet. Photo Jade Frick

tions et une mise en fourrière.

Si la mairie se réjouit de l'explosion des usages des vélos et des trottinettes, elle regrette la hausse de l'accidentalité qui l'accompagne. Selon

des chiffres que rappelle Laurent Bosetti, adjoint au maire de Lyon délégué aux Mobilités, et qui concernent l'ensemble du territoire, le nombre de décès dus à des accidents en trottinette a été

« Si la pédagogie ne s'accompagne pas quelquefois de sanctions, c'est moins efficace »

Un policier

multiplié par huit entre 2019 et 2025. Très attachée à maintenir le développement des deux-roues en ville, la municipalité tient à endiguer cette tendance, tout en préservant le bien-être des habitants.

Lutter contre les véhicules débridés

Cette opération a donc un objectif double. Il s'agit de renforcer les contrôles pour une meilleure prise en compte du Code de la route par les usagers et de lutter contre les véhicules débridés, non homologués ou sans assurance, en rendant plus systématique leur envoi à la fourrière.

Selon les agents de la police municipale déployés sur cette opération, les interventions sont généralement à visée pédagogique. Seulement une sur quatre débouche sur une verbalisation. Ce vendredi matin, c'est différent ; les interpellations ont, pour la

plupart, été suivies d'une verbalisation. « Si la pédagogie ne s'accompagne pas quelques fois de sanctions, c'est moins efficace. Il faut trouver le juste milieu entre les deux », affirme l'un des agents.

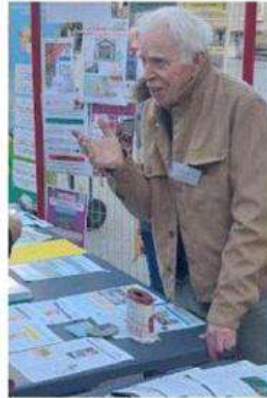
45 interpellations et une trentaine de verbalisations

Parallèlement, la Ville de Lyon affirme son souhait de renouveler l'autorisation d'occupation du domaine public à deux opérateurs de location de trottinettes en libre-service. La police municipale le souligne : la majorité des interpellations concernent des usagers de trottinettes individuelles.

À l'issue de cette matinée, sur les 45 interpellations, une trentaine a fait l'objet d'une verbalisation. Cet été, de nouvelles opérations de contrôle seront régulièrement organisées.

● Jade Frick

04/07/26

Lyon 7e**Fondée en 2018, *La Gazette de Gerland* sort son N°100**

Georges Duriez, fondateur et rédacteur de *La Gazette*.
Photo fournie

La Gazette de Gerland, portée par Georges Duriez, impliqué dans la vie du quartier depuis 2002, compte 1 430 abonnés et vient de sortir son centième numéro.

Comment vous est venue l'idée de créer un petit média mensuel et gratuit de 2-3 pages qui s'est appelé "Gerland News" ?

« En 2018, j'ai eu envie de faire connaître les activités, principalement sociales et culturelles qui existaient sur le territoire de Gerland, et son histoire si particulière. Mon fichier de connaissance était de 50 personnes, l'envoi par internet était simple et ne coûtait rien. Je pense depuis longtemps qu'informer, ça peut donner des possibilités de se rencontrer et d'agir, et par là, contribuer au bien vivre ensemble. »

Aujourd'hui ce journal s'appelle *La Gazette de Gerland*. Comment fonctionne sa diffusion ?

« Les 8 pages de la Gazette sont diffusées tous les 2 mois, en format papier à nos 1 430 abonnés. Pour une plus large diffusion, la bibliothèque de Gerland fait des photocopies pour mettre les Gazettes à disposition des usagers. »

Des faits marquants ?

« Avec des membres du conseil de quartier Gerland, nous avons fait connaître et honoré un Gerlandais : l'avocat Ugo Iannucci né dans une baraque en 1933. Un square à Gerland porte désormais son nom. Aussi avons-nous structuré la première fête des Lumières à la Cité-Jardin ». »

● De notre correspondant,
Jean-Marc Manificat

04/07/26

Lyon 8e

Le village du Festival Lumière quitte le quartier, les habitants déçus

Pour la première fois depuis sa création, le village du Festival Lumière ne sera pas installé dans le jardin de l'Institut, mais au Grand Hôtel-Dieu en Presqu'île. Au grand dam du maire du 8^e arrondissement et du conseil de quartier de Monplaisir qui craignent de voir « disparaître toute animation du quartier ».

Une décision qui ne passe pas. Le 24 juin, la Métropole de Lyon a annoncé que le « village cinéma » du prochain Festival Lumière (qui se tiendra du 10 au 18 octobre) ne sera pas installé, comme c'est le cas depuis sa naissance, dans le jardin de l'Institut Lumière (Lyon 8^e), mais au Grand Hôtel-Dieu (Lyon 2^e) au cœur de la Presqu'île. « Cette implantation renforcera encore la visibilité et l'accessibilité du festival », s'est félicitée la collectivité, qui se paye au passage le luxe de faire revivre un lieu emblématique dont elle a la charge mais qui reste bien peu animé depuis plusieurs années et l'échec cuisant de la Cité de la gastronomie.

Pour le maire écologiste du 8^e arrondissement, Olivier Berzane, cette décision ne passe pas. L' élu dit entendre « une forte déception des habitants ». « Ils sont tous très attachés à la présence de ce village », poursuit-il. En témoigne, le communiqué du conseil de quartier de Monplaisir diffusé en début de semaine, qui demande le retour de cet événement, au moins



Le village du Festival Lumière a été monté pendant 16 ans dans le jardin de l'Institut Lumière. Photo Jean-Luc Mège

en partie. « Mis devant le fait accompli, les représentants du conseil de quartier de Monplaisir protestent contre cette décision qui va faire perdre une partie de son âme au festival et faire disparaître toute animation du quartier pendant le festival », écrit le comité d'intérêt local.

Olivier Berzane s'interroge par ailleurs sur l'impact que pourrait avoir la disparition du village d'un point de vue commercial. « Il apportait une très forte fréquentation, son déménagement inquiète de ce point de vue », assure le

maire écologiste.

La Ville « a regretté à plusieurs reprises que le village soit construit sur la pelouse »

Contacté, l'Institut Lumière rappelle par la voix de son responsable de la presse que le service des espaces verts de la Ville de Lyon « a regretté à plusieurs reprises que le village soit construit sur la pelouse du jardin ». « Nous en avons pris acte », indique le communicant, Denis Revirand, au *Progrès* précisant toutefois qu'il ne s'agit que de « l'une des raisons » du déménagement à l'Hôtel-Dieu, mais « pas la principale ».

« En tant que maire d'arrondissement, j'ai toujours préché pour que le village reste

dans la mesure où c'est un vrai service pour les habitants », indique pour sa part Olivier Berzane, qui n'ignore cependant pas que le « festival a aussi subi des critiques au sujet de l'indisponibilité du parc pendant la durée de l'événement ».

« On ne déserte pas Monplaisir, le festival continuera à vivre ici »

Au rayon des sujets techniques qui ont conduit à cette décision, l'organisation du festival estime que « cela fait moins sens aujourd'hui de construire un village avec des structures pour quelques jours ». « L'idée était aussi d'avoir une proposition nou-

velle, après seize ans sous la même forme », fait valoir Denis Revirand. Et d'ajouter : « Le nombre de professionnels accrédités s'accroît chaque année, nous aurons davantage d'espace à l'Hôtel-Dieu. »

« La décision à ce stade est actée pour cette année, mais pour autant, je vais continuer à discuter avec l'Institut pour voir comment se profilent les choses pour l'année prochaine », indique en tout cas le maire du 8^e arrondissement, qui ne désespère pas de voir revenir le village sur ses terres d'origine. Et Denis Revirand de rassurer : « On ne déserte pas Monplaisir, le festival continuera à vivre ici. »

● Nathan Chaize

« Cette décision va faire perdre une partie de son âme au festival »

Le maire écologiste du 8^e arrondissement, Olivier Berzane

L'abbaye d'Ainay, une puissance seigneuriale pendant près de huit siècles

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire de la puissante abbaye d'Ainay.

De notre correspondante M. Aschen – 05/07/26 – Le Progrès



Aujourd'hui, la basilique Saint-Martin demeure le dernier grand témoin de cette puissance disparue. Photo Domaine public

Pendant près de huit siècles, l'abbaye d'Ainay ne se limite pas à un lieu de prière. C'est une véritable puissance seigneuriale. Son abbé administre un immense patrimoine, rend la justice, perçoit des redevances et exerce son autorité sur une partie de la Presqu'île. À son apogée, le monastère compte parmi les établissements religieux les plus riches et les plus influents du royaume de France.

Plusieurs abbés d'Ainay deviennent archevêques

Le premier texte attestant avec certitude son existence remonte à 859. Il mentionne déjà un « monastère royal », placé sous la protection des souverains carolingiens. Les rois accordent des privilèges, les papes les confirment et les donations affluent. Au fil des siècles, terres, vignes, forêts, moulins, églises et droits seigneuriaux viennent enrichir un patrimoine qui s'étend bien au-delà de Lyon.

L'abbaye possède des domaines dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Bugey, le Genevois et jusqu'au Pays de Gex. Elle contrôle également de nombreux prieurés. Les récoltes, les loyers, les dîmes et les redevances assurent des revenus considérables. Plusieurs abbés d'Ainay deviennent archevêques de Lyon, preuve de leur influence religieuse autant que politique.

L'abbaye exerce son autorité au cœur de la Presqu'île

Autour du monastère s'étend une vaste seigneurie couvrant une grande partie du sud de la Presqu'île. Au cœur de cette seigneurie se trouve l'enclos monastique. Il est protégé, dès le Moyen Âge, par une enceinte fortifiée qui délimite le domaine de l'abbaye. Ces murailles ne servent pas seulement à repousser d'éventuels assaillants. Elles protègent les réserves de céréales, les caves, les archives, les reliques et le trésor du monastère. Elles matérialisent surtout le pouvoir de l'abbé. Franchir l'une de leurs portes, c'est quitter la juridiction de la ville pour entrer dans une seigneurie ecclésiastique où il rend la justice, perçoit les redevances et administre son domaine.

À l'intérieur de cette enceinte s'organise une véritable petite ville. Autour de la basilique prennent place le cloître, le palais abbatial, les bâtiments conventuels, les cuisines, les celliers, les ateliers, les jardins, les granges et les logements des religieux comme des domestiques. Un port aménagé sur la Saône permet d'acheminer les productions des nombreux domaines appartenant à l'abbaye.

Un déclin au début du XVI^e siècle

Le prestige d'Ainay atteint son apogée entre les XII^e et XIII^e siècles. En 1245, le pape Innocent IV choisit de résider au palais abbatial à l'occasion du premier concile de Lyon. Les séances se tiennent à Cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Lyon, mais c'est à Ainay que séjourne la cour pontificale. Au cours du concile, Innocent IV excommunie Frédéric II, l'un des souverains les plus puissants d'Europe. Jamais l'abbaye n'a autant incarné le rayonnement politique et religieux de Lyon.

Le déclin s'amorce au début du XVI^e siècle. En 1544, dans un contexte de menaces militaires, une nouvelle enceinte est édifiée pour protéger le sud de Lyon. Ces remparts, voulus par le gouverneur Jean d'Albon de Saint-André, englobent le quartier d'Ainay mais ne doivent pas être confondus avec l'ancienne enceinte médiévale du monastère. C'est d'eux que la rue des Remparts-d'Ainay tire aujourd'hui son nom.

La basilique Saint-Martin, dernier témoin d'une puissance disparue

Les guerres de Religion portent un coup décisif au monastère. En 1562, les troupes protestantes du baron des Adrets pillent l'abbaye et détruisent une partie importante de ses bâtiments et de son décor.

En 1685, le pape Innocent XI supprime officiellement la communauté bénédictine. L'église devient une collégiale. Après la Révolution, les bâtiments conventuels sont vendus comme biens nationaux puis progressivement démolis. Les deux enceintes disparaissent peu à peu avec l'urbanisation de la Presqu'île.

Aujourd'hui, la basilique Saint-Martin demeure le dernier grand témoin de cette puissance disparue. Les rues d'Ainay ont remplacé le cloître, le palais et les murailles.

Repère - Les traces de l'ancienne abbaye

Pour imaginer l'abbaye aujourd'hui, il faut se placer autour de l'actuelle place d'Ainay. Le cloître occupait en grande partie l'emplacement de la rue de l'Abbaye-d'Ainay. Le palais abbatial se dressait à l'est de la basilique. Le port ouvrait directement sur la Saône. La voûte d'Ainay rappelle encore l'emplacement de l'une des anciennes portes de l'enclos monastique. Quant à la rue des Remparts-d'Ainay, elle conserve le souvenir non pas de cette enceinte médiévale, mais des fortifications construites au XVI^e siècle pour défendre le sud de Lyon.

Dimanche 3 juillet 2026

Actu Lyon / Caluire | 23

Caluire-et-Cuire

La mairie octroie 100 000 euros pour la rénovation de l'Aviron club

Fondé en 1879, l'Aviron club Lyon Caluire (ACLC) fait partie des plus gros clubs de la région. Mais son bâtiment, situé sur les rives de la Saône, nécessite un chantier d'urgence pour être rénové.

Depuis 1971, l'Aviron club Lyon Caluire (ACLC) occupe des locaux de l'ancienne écluse, datant du milieu du XIX^e siècle, quai Clemenceau. Appartenant aux Voies Navigables de France (VNF), ils font l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial, d'une durée de 18 ans.

Ces locaux restent très contraints et dépendants des inondations ; c'est pourquoi, en accord avec VNF, le club a décidé d'engager des travaux d'agrandissement, d'aménagement d'une salle de sport et de musculation de 431 m² en surélévation du garage à bateaux, et



En surélévation du hangar à bateaux, une salle de sport de 431 m² est en cours de construction. La rénovation du bâtiment principal suivra. Photo Sylvie Silvestre

d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Un enjeu de taille pour le premier club d'Auvergne-Rhône-Alpes et dans le top 3 français par son nombre de licenciés*.

Dans ce cadre, la Ville de Caluire-et-Cuire a souhaité parti-

ciper au financement du projet, qui inclura la réhabilitation de la maison éclusière. Ce projet répond aux objectifs de la loi Climat et Résilience en privilégiant la densification du site existant et le renouvellement du bâti, sans consommation

supplémentaire d'espaces naturels ou agricoles. Il conciliera les besoins de développement du club avec l'impératif de préservation des ressources et des sols.

La mairie, qui subventionnera le club à hauteur de 100 000 €

(Pour 1,083 million d'euros TTC), précise : « Cela constitue une opération exemplaire de développement raisonnable, durable et sobre, pleinement adaptée aux orientations poursuivies par la Ville. »

Première phase des travaux : l'accessibilité

Dans une première phase seront réalisés le rehaussement et un accès pour les personnes à mobilité réduite afin de joindre les deux structures. Ensuite, le bâtiment existant sera rénové.

Au-delà de sa réussite sportive, l'ACLC constitue un atout réel pour la commune : sa présence en bord de Saône participe à l'animation et à la valorisation du cadre naturel.

● De notre correspondante Sylvie Silvestre

*En 2025, l'ACLC a accueilli près de 400 licenciés, dont 78 Caluירים, ainsi que 1000 pratiquants.



Le déficit pluviométrique avait frôlé les 50 %. Les conséquences pour l'agriculture, notamment l'élevage, furent désastreuses. Archives *Le Progrès*



En juillet, c'est la ruée dans les commerces, on achète tout ce qui peut soulager de la chaleur. Archives *Le Progrès*

Nostalgie

Été 1976 : la sécheresse historique

La sécheresse de 1976 est restée gravée dans la mémoire collective. Jusqu'à celle de 2003, elle était restée la référence absolue. Canicule, désastre agricole, cours d'eau à sec... Retour sur l'un des premiers chocs climatiques de la fin du XX^e siècle.



Le 12 juillet, le gouvernement décide de mobiliser l'armée pour venir au secours des agriculteurs. Archives *Le Progrès*



Mi-juin, le débit du Rhône est devenu famélique à hauteur du pont Poincaré à Lyon. Archives *Le Progrès*



À partir de fin juin, il est possible de traverser le Rhône à pied à certains endroits. Archives *Le Progrès*



Les glacières se vendent par palettes. Comme les ventilateurs et les climatiseurs aujourd'hui. Archives *Le Progrès*

05/07/06

Lyon 3e

Josyane Locatelli élue présidente du Comité d'intérêt local

L'assemblée générale du Comité d'intérêt local (CIL) s'est tenue, le 8 juin dernier, à la maison de quartier, rue Paul-Bert, en présence de Sandrine Runel, députée de la 4^e circonscription et d'Arthur Duvivier, adjoint du 3^e arrondissement à la vie associative. Elle a adopté tous les rapports officiels. Le conseil a enregistré le départ de trois membres sortants, Dominique et Olivier Frering et Anne-Marie Geiss-Templier. Remplacés par : Pauline Daud, Vincenzo Giacomarra et Thimothée Martin-Brossat.

Lors de sa réunion du 16 juin, le conseil d'administration a par ailleurs élu : Josyane Locatelli comme présidente ; Sylvie Dubois comme vice-présidente, laquelle reçoit également la responsabilité du secrétariat ; Thimothée Martin-Brossat comme trésorier ; Michel Catheland comme secrétaire-adjoint.



De g. à d. : Michel Catheland, Vincenzo Giacomarra, Sylvie Dubois, Josyane Locatelli (présidente), Pauline Daud et Thimothée Martin-Brossat. Photo Christian Salisson

land comme secrétaire-adjoint.

La nouvelle présidente a aussitôt indiqué quelques orientations pour 2026 et parmi la dizaine d'idées évoquées, figurent les 90 ans du CIL en 2027, des actions envisagées en partenariat avec les CIL voisins, pour les questions de sécurité

et de prévention ; un travail sur la végétalisation des rues ; reprendre la question récurrente de l'itinéraire du Bus C9.

● **De notre correspondant,**
Christian Salisson

Contacts : cil.villette.pb@yahoo.fr/site : cil-villettepaulbert.org

Lundi 6 juillet 2026

Actu Lyon | 23

Lyon 7e

Avenue Berthelot : deux ans après les alertes, « rien n'a vraiment bougé »

En 2024, les habitants de l'avenue Berthelot tiraient la sonnette d'alarme sur la dégradation de leur cadre de vie. Deux ans plus tard, ils estiment que peu de choses ont changé. Si quelques améliorations ont été constatées, les principales revendications restent d'actualité.

« Rien n'a vraiment bougé. » Deux ans après notre premier article consacré aux difficultés rencontrées par les riverains de l'avenue Berthelot (Lyon 7), le constat reste amer. Christian Thollet, habitant du quartier depuis quarante ans, déplore l'absence d'avancées sur plusieurs dossiers pourtant signalés à de nombreuses reprises. Il pointe notamment le manque de végétalisation, l'état des trottoirs et le sentiment que le secteur historique de l'avenue est délaissé.

Pour Christian Thollet, les



Deux ans après sa première alerte, Christian Thollet dresse toujours les mêmes constats. Photo Apolline Macé

promesses formulées après les premières alertes ne se sont pas traduites par des réalisations concrètes : « Les arbres sont toujours coupés » regrette-t-il. Il évoque également les travaux réalisés aux abords de la ligne T2. Si le chantier est terminé, certains aménagements restent

inachevés selon lui : « Ils ont fait des travaux sur le trottoir, mais ils n'ont pas remis le goudron. Pour les personnes âgées, ça peut être vraiment dangereux. » Il déplore aussi la dégradation des passages piétons, dont certains ont néanmoins été refaits récemment.

Sollicitée, la Métropole de Lyon n'a pas souhaité dresser un bilan des actions menées sur l'avenue Berthelot. Elle indique que « le nouvel exécutif métropolitain ayant pris ses fonctions il y a quelques mois seulement, il ne lui appartient pas de dresser un bilan des politiques menées avenue Berthelot sous la précédente mandature ».

Un quartier à deux vitesses

L'habitant de son côté estime que les investissements ont principalement bénéficié aux nouveaux programmes immobiliers situés de l'autre côté de l'avenue : « Ils ont très bien aménagé le secteur des nouveaux bâtiments et de la nouvelle école, mais du côté ancien, ça n'a pas bougé. »

À 87 ans, Christophe Thollet explique ne plus avoir entrepris de nouvelles démarches auprès de la Métropole depuis la publication de no-

tre précédent article en mai 2024. Il espère toutefois que la nouvelle mandature permettra d'accélérer les améliorations attendues.

Quelques avancées, mais des attentes toujours fortes

Tout n'est cependant pas resté figé. Les dépôts sauvages semblent moins fréquents qu'auparavant, même si le phénomène persiste ponctuellement lors des déménagements. Surtout, la maison abandonnée qui avait été squattée à plusieurs reprises a été entièrement rénovée par son nouveau propriétaire, mettant fin à cette source de nuisances. « Là, il y a eu une amélioration, mais c'est une initiative privée », souligne le riverain.

Pour le reste, les habitants attendent désormais des réponses concrètes des collectivités.

● De notre correspondante
Sonia Herda

Lundi 6 juillet 2026

Actu Lyon et région

13

Rhône

Noyades: un drone autonome épaulé les pompiers pour «sauver plus de vies»

C'est une première en France. Le service départemental et métropolitain d'incendie et de secours du Rhône peut, à Lyon, faire décoller, depuis le 4 juillet, un drone pour localiser au plus vite et sans télépilote une victime de noyade, au-dessus du fleuve Rhône. L'expérimentation doit durer deux ans. Explications.

«On vit dans un monde où les drones sont souvent utilisés pour tuer des gens. Si ça peut aussi en sauver!» Julien Da Vela est directeur de produits chez Uavia, une start-up du Val-de-Marne à l'origine d'un logiciel embarquant de l'intelligence artificielle, qui pourrait sauver des Lyonnais de la noyade cet été.

Depuis deux ans, la société d'une «vingtaine de personnes» collabore avec les pompiers du SDMIS (service départemental et métropolitain d'incendie et de secours) du Rhône pour monter un «projet très innovant» dont l'expérimentation devait débuter ce samedi 4 juillet.

Un drone, protégé par un boîtier climatisé en été et chauffé en hiver, peut désormais décoller du toit de la caserne de Corneille (Lyon 3^e) à la demande. Avec une vitesse de pointe dépassant les 50 km/h, il devrait arriver avant les soldats du feu au-dessus du fleuve Rhône, situé à quelque 300 mètres du bâtiment, pour localiser au plus vite une victime d'une noyade.

Envoi de données GPS

La Direction générale de l'aviation civile a autorisé, dans le cadre de cette expérimentation de deux ans, un survol inédit par un drone autonome d'une ville densément peuplée, pour déboucher, en journée, sur «un couloir de vol de deux kilomètres en amont et en aval du pont Lafayette, donc de la Feyssine à Confluence», précise le commandant Christophe Guillot, référent de la spécialité drone au SDMIS.

L'appareil, déclenché en quelques clics par un opérateur du centre de traitement des appels des pompiers, va se rendre de façon autonome,



Un pompier manipule le drone, qui embarque de l'intelligence artificielle et est capable de décoller de façon autonome du toit de la caserne Corneille, à Lyon 3^e. Photo Maxime Jegat

sans télépilote, au-dessus du Rhône, en calculant lui-même son plan de vol. L'opérateur, qui supervise l'engin à distance, devra confirmer que la cible repérée, la femme ou l'homme en train de se noyer, est la bonne. Les plongeurs de la caserne de Confluence (Lyon 2^e) ou les sauveteurs de surface de celle de Corneille, engagés sur le terrain, pourront eux aussi voir

les images en direct grâce à une tablette et recevront les données GPS qui évolueront, au gré de la dérivation dans l'eau de la victime.

«Un gain de plusieurs minutes»

Le drone va «la suivre pendant que les équipes rejoindront le lieu d'intervention», synthétise le lieutenant-colonel Sébastien Pontet, respon-

sable de la sous-direction prévention et organisation des secours au SDMIS. Le projet pourrait permettre un «gain de plusieurs minutes» pour les sapeurs-pompiers, maximisant les chances de sauver la victime. «Il se passe une petite dizaine de minutes entre l'alerte et l'arrivée sur les lieux» des secouristes en moyenne, chiffre le gradé.

«Alors que la victime dérive, les pompiers vont arriver à la bonne adresse avec le drone.»

«Environ 120 personnes se jettent à l'eau tous les ans, surtout à proximité de la caserne Corneille. Dans 80 % des cas, c'est durant la période estivale et dans 20 % des cas, quand on arrive, la victime a coulé. Un modèle travaillé avec l'Insa (Institut national des sciences appliquées) de Lyon nous permet de calculer les probabilités de dérivation car les plongeurs ne voient rien sous l'eau. Si on n'a pas le point d'immersion initial, on perd la victime à chaque fois. Entre deux témoins qu'on interroge sur les berges, il peut y avoir 30 ou 40 mètres d'écart dans leur description.» Le drone pourrait se révéler bien plus précis.

«La technologie est dans le logiciel»

«L'objectif est de sauver toujours plus de vies. On espère d'ici à deux ans ne plus avoir de couloirs de vol et pouvoir survoler tout le département. Cette évolution réglementaire bénéficiera à tous les SDIS. On aimerait faire la preuve de l'efficacité de ce dispositif dès la rentrée.»

«La technologie est dans le logiciel» français, embarqué en l'espèce dans un drone Parrot, lui-même produit dans l'Hexagone, détaille Julien Da Vela, cadre chez Uavia. «C'est donc une solution souveraine». Ce projet de 470 000 € a été financé à hauteur de 175 000 € par la start-up. «Il nous tenait à cœur» et pourrait offrir à l'entreprise un marché intéressant à terme, si elle venait à équiper tous les SDIS du pays.

L'État, par l'entremise du Fonds vert, a déboursé 120 000 €. La Compagnie nationale du Rhône, qui se félicite par la voix d'une représentante, Marie-Cécile Grisard, de «mieux couvrir le risque nautique avec des équipements innovants», a financé à hauteur de 105 000 € cette expérimentation, tandis que TotalEnergies a apporté les 70 000 € manquants. L'opération est blanche pour le SDMIS.

● Jérôme Morin

La révolution pour les opérations des pompiers?

L'expérimentation d'un premier drone autonome, pour aider au sauvetage de victimes de noyades, s'apparente à une première étape avant que l'intelligence artificielle et les aéronefs sans télépilote ne révolutionnent certaines opérations de secours.

Dès la fin de l'été, le dispositif pourrait être déployé dans une partie du Pilat et devenir central dans la lutte contre les feux. «On pourrait avoir une vue aérienne des incendies, pour déclencher les moyens appropriés, surtout si on a des feux simultanés», envisage le directeur du SDMIS, le contrôleur général Stéphane Gouezec. «Si on se projette vers l'avenir, on peut penser qu'un drone pourrait arriver largement avant nous.»

«Embarquer des caméras thermiques»

Bientôt, ces aéronefs pour-



Le drone en cours d'expérimentation décollant du toit de la caserne des pompiers de Corneille (Lyon 3^e). Photo Maxime Jegat

raient embarquer des haut-parleurs pour donner des consignes, des caméras thermiques pour repérer certains départs de feu sans panaches de fumée ou «des capteurs aériens pour détecter des gaz particuliers sur des feux industriels. On recherche comment l'innovation peut amé-

liorer nos missions.» Les drones pourraient aussi amener sur zone des bouées ou des défibrillateurs, etc. La technologie est pleine de promesses.

«Ce dossier nous permet d'être toujours à la pointe», se félicite le nouveau président du conseil d'administration du SDMIS, Serge Delaigue.

Caluire-et-Cuire

1820 frelons asiatiques capturés lors de la campagne de piégeage

Initiée par l'Association des apiculteurs amateurs de Caluire (AAAC) avec le soutien de la Ville et de quelques habitants volontaires, la campagne de piégeage du frelon asiatique menée au printemps 2026 a été particulièrement réussie. Le bilan de cette opération a été présenté ce jeudi 2 juillet, à la mairie.

Esèce exotique envahissante depuis quelques années dans nos régions, le frelon à pattes jaunes, autrement appelé le frelon asiatique, fait l'objet d'une chasse de plus en plus effrénée.

73 pièges posés

Soucieuse de la protection de la population, des abeilles et de la biodiversité en général, l'Association des apiculteurs amateurs de Caluire (AAAC) a renouvelé, cette année, l'opération de piégeage des reines fondatrices, de mars à mai. Avec l'aide de la Ville de Ca-



Olivier Large, président de l'Association des apiculteurs amateurs de Caluire a distribué quelques pots de miel aux piégeurs volontaires. Photo Sylvain Pialot

luire et de 26 piégeurs volontaires, ce sont 73 pièges qui ont été positionnés dans les huit quartiers de la commune. Bilan de cette opération : 1820 frelons asiatiques ont été capturés contre seulement 435 en 2025 (17 pièges).

«C'est quatre fois et demie de plus que l'an dernier, se félicite Olivier Large, président de

l'AAAC, lors de la présentation du bilan de cette campagne. Nous espérons que ce bon résultat aura un effet conséquent. Est-ce que la pression du frelon à pattes jaunes sera pour autant 4,5 fois moins forte ? Il faudra attendre pour répondre à cette question. La chasse menée contre ce redoutable prédateur est également



26 volontaires ont participé à la pose des pièges.

Photo d'illustration Catherine Aulaz

le travail de tous et pour cela, il est important que les habitants signalent la présence de nid sur la plateforme Toodego de la Ville ou sur celle la région AURA.»

«Une prolifération inquiétante»

Parmi les perspectives 2027, l'association poursuivra son opération de piégeage en espérant récolter plus de volontaires, acheter plus de pièges

pour ajuster leur positionnement sur le territoire. «J'habite une copropriété située à Cuire-le-Haut sur laquelle nous avons découvert un nid, l'an dernier. Nous avons capturé quelques frelons asiatiques (22) et nous sommes prêts à renouveler l'opération en 2027», indique Joseph.

Ancienne apicultrice, Élisabeth, habitante du Bourg, est très sensible à ce problème : «La prolifération de cette espèce nuisible est inquiétante et il faut absolument réduire son impact sur la biodiversité. J'en ai attrapé 12 sur un secteur très fourni en pièges. Il s'agit d'un domaine qui m'intéresse beaucoup.» La chasse au frelon asiatique est bien partie pour durer à Caluire-et-Cuire pour le plus grand bonheur de milliers d'abeilles et de la population.

De notre correspondant Sylvain Pialot

Signalement des nids : plateforme Toodego Caluire ou frelon-siasiatiques.fr (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Lyonmag 06/07/26

Parking Saint-Jean à Lyon : après des mois de critiques, les plots en béton retirés



Parking Saint-Jean : après des mois de critiques, les plots en béton retirés - LyonMag

Très critiqués depuis leur installation, les plots en béton de la sortie du parking Saint-Jean ont été retirés ce lundi.

C'était une promesse de campagne et une demande récurrente des habitants du Vieux Lyon. Ce lundi matin, la Métropole de Lyon a procédé au retrait des blocs de béton installés à la sortie du parking Saint-Jean, sur le quai Romain-Rolland. Un aménagement mis en place sous le précédent mandat écologiste et vivement critiqué pour ses conséquences sur la circulation.

Depuis plusieurs mois, les automobilistes quittant le parking devaient obligatoirement emprunter le quai Saint-Antoine puis le quai des Célestins avant de pouvoir retrouver un itinéraire vers le nord de Lyon. Une configuration qui provoquait régulièrement d'importants embouteillages, notamment aux heures de pointe.

Vice-président de la Métropole de Lyon chargé de la Voirie, Pierre Oliver a expliqué les raisons de cette décision lors d'un point presse organisé sur place : *"On a ici tout l'exemple de ce qui a dysfonctionné lors du précédent mandat avec les écologistes, avec de l'installation de mobilier urbain qui était là uniquement pour contraindre la circulation automobile sans faciliter la vie des autres usagers. Nous avons collectivement décidé, à la demande de nombreux habitants du cinquième et du deuxième arrondissement, de retirer ces plots en béton pour pouvoir gagner du temps sur la sortie du parking Saint-Jean"*.

L'élue LR a également précisé que cette modification s'accompagnait d'un nouveau réglage des feux tricolores afin d'éviter la formation de nouveaux bouchons. *"Nous avons fait régler les feux de signalisation de telle sorte qu'il n'y ait plus d'embouteillage. C'est le premier d'une longue série d'aménagements destinés à fluidifier le trafic"*.

Le maire du 5^e arrondissement, Thomas Rudigoz, s'est, lui aussi, félicité de cette évolution : *"C'était l'un des grands engagements de notre campagne municipale et métropolitaine sur la fluidité de la circulation. Il y avait quelque chose de très simple pour nous, c'était d'enlever ces fichus plots. Ils ont provoqué un bazar sans nom pour les usagers du parking Saint-Jean, qui sont souvent des habitants, des commerçants ou des artisans du Vieux Lyon"*.

Le président de Lyon Parc Auto, Emmanuel Hamelin, a, de son côté, insisté sur les conséquences de ces aménagements pour les parkings lyonnais : *"Aujourd'hui, avec la sortie de ce parking et les plots qui vont être dégagés, on redonne un atout aux automobilistes qui viendront se stationner ici. À partir de maintenant, nous allons tout faire pour relancer cette activité qui a été malmenée pendant les cinq dernières années"*.

Ce retrait marque une première évolution des aménagements de circulation dans le secteur. La Métropole de Lyon indique que d'autres ajustements pourraient être étudiés dans les prochains mois en fonction des retours des usagers et des observations réalisées sur le terrain.

Mardi 7 juillet 2026

Lyon 9e

À Vaise, Les Petites Cantines contraintes de tirer leur révérence



La Petite Cantine de Vaise ferme ses portes après 10 ans d'ouverture. Photos Jade Frick

Après 10 ans d'existence, les habitants de Vaise doivent dire au revoir aux Petites Cantines de leur quartier. Cette fermeture ne signe pas la fin du réseau, qui bénéficie aujourd'hui de 27 antennes et continue de se développer à l'échelle nationale.

La place Alfred-de-Vanderpol a pris des airs de fête de village ce jeudi 2 juillet. Au pied de l'église Saint-Pierre-aux-Liens, la terrasse du restaurant *Chez Fanfan* s'est remplie de musique et d'adeptes du réseau Les Petites Cantines, pour dire au revoir à celles de Vaise, véritable laboratoire du projet.

Après près de 10 ans d'existence, ce lieu, qui tente de créer du lien à travers la cuisine, arrive « à bout de souffle », explique Aurore Oppenot, présidente de la structure du 9^e arrondissement. Mettre la main à la pâte, c'est ce que Les Petites Cantines proposent de faire dans chacun des quartiers qu'elles occupent. L'enjeu étant que le lieu soit en mesure de proposer entrée, plat, dessert, pour le déjeuner, grâce à une équipe de bénévoles constituée le matin même.

« Cette fermeture n'est pas un échec »

Mais au fil des ans, à Vaise, l'engouement et l'implication se sont amenuisés, jusqu'à ce que la cantine ne fonctionne plus qu'avec quatre bénévoles, alors qu'il en faudrait une trentaine, en plus de l'équipe salariée, pour que tout tourne

correctement », selon Sarah Jacquemin, la responsable communication du réseau national.

Après un dernier conseil d'administration exceptionnel qui a eu lieu juste avant la fête, l'équipe de Vaise a conclu que les conditions n'étaient plus réunies pour maintenir son ouverture, tout en préservant les personnes investies dans le lieu. Pour autant, Sarah Jacquemin déclare que « cette fermeture n'est pas un échec ». Avant d'ajouter : « C'est grâce à la cantine de Vaise que le réseau national s'est autant développé aujourd'hui. »

À ce jour, Les Petites Cantines ont aidé à l'ouverture de 23 lieux au niveau national. Et depuis 2026, quatre ont ouvert leurs portes à Chambéry, Tassin-la-Demi-Lune, Marseille et Aix-en-Provence. La responsable communication précise toutefois que l'objectif des Petites Cantines n'est pas d'ouvrir un maximum d'antennes, mais bien de promouvoir une idéologie, profondément altruiste. Toutes les nouvelles cantines

qui ouvrent leurs portes sont issues de projets qui ont su démontrer que le repas était un véritable vecteur de liens.

Six projets d'ouvertures à travers la France

En mettant en avant les 10 années d'existence de la cantine de Vaise – alors que 60 % des établissements de restauration ne passent habituellement pas les trois ans – Sarah Jacquemin affirme que « ce n'est pas triste ». Pourtant, l'assemblée qui s'est rendue à cette cérémonie d'adieu ne semble pas du même avis. « Ça fait quelque chose », reconnaît un bénévole des Cantines de Vaise, qui avait déjà assisté à la fermeture de celles de Felix-Faure, dans le 3^e arrondissement. « C'est dur de quitter les gens », confie un autre.

Si cette soirée festival à quelques réminiscences mélancoliques, elle ne signe pas la fin du projet des Petites Cantines, qui travaillent actuellement sur six projets d'ouvertures à travers la France.

● Jade Frick



À ce jour, Les Petites Cantines ont aidé à l'ouverture de 23 lieux au niveau national.

Le Vinatier fête ses 150 ans



L'établissement veut faire de cet anniversaire un temps d'ouverture et de réflexion (crédit : BmL).

De juillet à décembre, une **vingtaine de rendez-vous** ouvrent le **campus hospitalier de Bron** au **grand public** pour raconter son histoire et faire évoluer le **regard sur la psychiatrie**.

On rembobine

- Tout commence en **1876**, avec l'ouverture de l'**asile départemental de Bron**. À l'époque, l'hôpital de l'Antiquaille, à Lyon, déborde : **1 120 patients y sont accueillis pour 610 places**.
- Le Département décide alors de construire un nouvel établissement sur le domaine du **Mas des Tours**, à Bron, où **37 ha** sont acquis pour créer un hôpital plus vaste.
- Au fil des décennies, Le Vinatier accompagne les grandes **transformations de la psychiatrie** française. D'un établissement conçu pour accueillir durablement les malades, il devient un **centre hospitalier universitaire** qui développe des structures de proximité, la **recherche** et la **formation**.
- Aujourd'hui, il constitue l'un des principaux acteurs de la santé mentale en France et couvre près de **46 % de la population du Rhône**.

Les grandes lignes

- L'anniversaire ne se veut pas seulement commémoratif. Pour le directeur général, **Pascal Mariotti**, il s'agit d'abord d'un moment pour regarder le chemin

parcouru et préparer la suite. « *Fêter les **150 ans** de notre hôpital relève déjà de la **nécessité de mémoire*** », indique-t-il, rappelant le rôle joué par l'établissement dans l'évolution de la psychiatrie.

- Cependant, il insiste surtout sur le présent et le futur : « *Un anniversaire, ce doit être évidemment une **fête au présent**, qui honore **ce que nous sommes devenus**.* »
- Les célébrations poursuivent ainsi **3 objectifs** : **mettre en valeur les professionnels**, partager des **temps forts avec les patients** et **ouvrir davantage l'hôpital sur la ville** afin de « *mieux faire connaître la psychiatrie et de lutter contre les **idées reçues** qui nuisent à la santé de tous.* »

Ce qui est prévu

- Les festivités débutent ce **7 juillet** avec l'inauguration des **jardins thérapeutiques** et du **jardin des vignes**, clin d'œil au vignoble autrefois présent sur le site. Elles se poursuivront jusqu'en décembre avec une **vingtaine d'événements** : journées **portes ouvertes**, **visites** patrimoniales, **conférences** organisées dans plusieurs lieux de la métropole, **concours** photo, **concert**, symposium international de psychiatrie ou encore **illuminations** de la chapelle et du jardin des vignes.
- Certains rendez-vous s'adressent aux patients ou aux professionnels, mais beaucoup sont ouverts à tous. « *L'anniversaire du Vinatier prendra une **dimension nationale** et même **internationale*** », annonce Pascal Mariotti, avec l'ambition de faire de ces 150 ans un **temps de réflexion** sur l'hôpital psychiatrique de demain autant qu'une invitation à franchir **les grilles**.

La question : À quoi servait cet étrange ouvrage en pierre quai Pierre-Scize ?



À son époque, il s'agissait d'un équipement sanitaire indispensable (crédit : Apple Plans).

Discrète, au **bord de la Saône**, cette petite **construction intrigue** les promeneurs. Elle est pourtant le **dernier témoin** d'un équipement autrefois **indispensable** aux Lyonnais.

La réponse

- Face au n°48 du quai Pierre-Scize se dresse une **petite tourelle en pierre**, partiellement **bétonnée**, que beaucoup prennent pour un **vestige défensif** ou un ancien **poste de guet**.
- Il s'agit en réalité de la **dernière vespasienne de Lyon**, autrement dit un **urinoir public** réservé aux hommes. Désormais **hors d'usage**, c'est le seul exemplaire encore visible dans la ville.
- À l'époque, l'ouverture donnait **côté Saône**, à l'**abri des regards** depuis la rue, tandis que les **eaux usées** étaient directement évacuées vers les **égouts**.

Le contexte

- Les **premières vespasiennes** lyonnaises apparaissent en **1843**. Elles viennent répondre à un **problème** qu'on pourrait dire **toujours d'actualité** : éviter que les hommes n'urinent dans les rues, alors que les toilettes publiques sont encore rares.
- Elles se multiplient rapidement sur les **quais** et les **grandes places** de la ville. Leur nom fait référence à l'**empereur romain Vespasien**, connu pour avoir instauré un **impôt sur l'urine**, matière première utilisée par certaines **professions artisanales** dans l'Antiquité.

L'évolution

- Au fil du **XX^e siècle**, toutes les **vespasiennes** lyonnaises **disparaissent**. Jugées peu hygiéniques et **inadaptées** aux nouveaux usages, elles sont remplacées par des **sanitaires fermés**, mixtes et automatisés.
- Celle du **quai Pierre-Scize** a échappé à plusieurs projets de démolition. Même **amputée de sa fonction** d'origine, elle rappelle qu'avant les **toilettes automatiques**, ce modeste édicule faisait partie du **mobilier urbain du quotidien des Lyonnais**.

08/07/26

Caluire-et-Cuire

Bien vivre au Vernay se rassemble pour un verre estival

De la convivialité, mais aussi beaucoup de vigilance quant au devenir du Vernay, voilà ce qui a rassemblé les habitants du quartier.

Le Comité d'Intérêt Local Bien Vivre Au Vernay (BVAV) a organisé vendredi 3 juillet en soirée, à proximité du controversé projet de Villa Martin, son traditionnel « apéro des habitants ». Ce moment de convivialité a rassemblé de nombreux riverains dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle.

Pour les riverains, c'était l'occasion de se retrouver,

d'échanger et de renforcer les liens qui font la richesse du quartier. Familles, nouveaux arrivants, habitants de longue date, élus, représentants associatifs et partenaires locaux ont partagé un moment en toute simplicité.

« Le Vernay est un quartier vivant »

À cette occasion, le président Gauthier Blin a présenté la nouvelle équipe du comité, ainsi que les grandes orientations de l'association pour les mois à venir.

Parmi les priorités : préservation du cadre de vie, développement de temps de convivialité, et dialogue avec les

habitants et les collectivités.

« Le bureau remercie les participants et les bénévoles qui font la réussite de cette soirée, les élus de la Ville et de la Métropole présents, ainsi que les associations locales qui font vivre le quartier. Ce succès démontre que le Vernay est un quartier vivant où les habitants souhaitent s'engager, se rencontrer et construire ensemble un cadre de vie toujours plus agréable » souligne Gauthier Blin.

D'autres rendez-vous semblables seront régulièrement organisés.

● De notre correspondante
Sylvie Silvestre



Un tronçon de rue condamné, entre chemin Petit et la rue Martin Basse, permettait d'organiser cette réunion à deux pas du projet immobilier qui inquiète le CIL. Photo fournie CIL BVAV

08/07/26

Lyon 6e

Après plus d'un an de travaux, le Chalet du Parc de la Tête-d'Or rouvre en septembre

Lieu emblématique du patrimoine lyonnais, situé au bord du lac du parc de la Tête d'Or, le Chalet du Parc fait l'objet d'une imposante réhabilitation qualifiée « d'ambitieuse ». Engagé en avril 2025, les travaux devraient être terminés en septembre. C'est ce qu'ont annoncé les aménageurs ce mardi 7 juillet, lors d'une visite de ce lieu vivant ouvert à tous. L'occasion de découvrir ses futurs occupants.

Les aménageurs l'ont écrit. Il ne sera « ni tout à fait le même ni tout à fait un autre ». Et pourtant, c'est bien une nouvelle vie que s'approprie à vivre le Chalet du Parc. Après plus d'un an et demi de travaux, et quelque 7,5 millions d'euros investis, il rouvrira ses portes au public le 18 septembre prochain.

Le moment est très attendu. Fermé depuis plus de dix ans, le Chalet du Parc, lieu de tant de mariages et de fêtes familiales, « appartient aux Lyonnais », admet Marie-Sarah Carcassonne, coordinatrice de l'association Chalet du Parc qui compte parmi ses membres fondateurs la Fondation GoodPlanet créée par Yann Arthus-Bertrand. Elle



Lors de la visite du chantier au parc de la Tête-d'Or, Marie-Sarah Carcassonne coordinatrice de l'association Chalet du Parc. Photo Aline Duret

est aux côtés de la Fabuleuse Cantine chargée de l'exploitation.

« Révéler la force du bâtiment »

Propriété de la Ville de Lyon qui, via un bail emphytéotique, l'a confié à un groupement

d'opérateurs composé de la Banque des Territoires, d'Evolem et de Youse, le bâtiment est destiné à devenir, « un lieu de vie ouvert à tous », qui a su à la fois garder son identité, son architecture témoin des années 60 tout en voulant répondre « aux usages et aux attentes d'aujourd'hui ». Comme un défi

à relever, souligne Sébastien Lapendry, cofondateur de Youse le promoteur, il s'agissait de « révéler la force de ce bâtiment ». Et de lui trouver aussi une nouvelle vocation.

Un restaurant anti gaspi de 140 couverts et une terrasse à la vue imprenable

Ce lieu était presque fait pour cela. Proposer une offre de restauration pas tout à fait comme les autres, pilotée par La Fabuleuse Cantine dont le concept repose sur la « conviction qu'il est possible de bien manger tout en prenant soin de la planète ». En utilisant des produits locaux et de saison, et « en exploitant nos propres produits », précise Manon Moreau.

Travailler au vert, face au lac

Résultat, une carte simple et des plats signatures comme cette polenta grillée à la braise, accompagnée de pleurotes du panicaut, d'oignons nouveaux et d'un cœur de sucrose juste saisi au four à braise... servis dans la salle aménagée au rez-de-chaussée, capable d'accueillir 140 couverts à l'intérieur et 100 en extérieur face au lac. Ateliers de cuisine et brunch festif organisé le week-end complètent cette offre qui s'annonce allée-

chante. À laquelle il faut ajouter un café slow working, lieu d'accueil pour venir travailler au vert ou boire un café, là aussi ouvert sur la nature. Des espaces de réception, et autres salles de séminaires privatisables sont disponibles pouvant accueillir de 10 à 300 personnes.

Un jeu immersif « captivant » pour les familles

L'idée est présentée comme « une expérience incontournable ». *Mission Forêt*, c'est le nom d'un jeu immersif « captivant » destiné aux familles qui propose « une aventure pédagogique pour découvrir les forêts et la biodiversité autrement ». C'est aussi dans ces mêmes locaux que seront organisés des ateliers thématiques basés sur une programmation d'éducation scientifique conçue par la Fondation GoodPlanet.

Résidences artistiques, dont le programme est piloté par Maison Gutenberg, et expositions animeront également le Chalet du Parc. Premières œuvres accrochées sur les murs, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment, les photos constituant l'exposition Vivre ensemble de Yann Arthus-Bertrand et d'Hervé Le Bras.

● A. Du.

« Faire avec l'existant », le plus possible

Construit une première fois en 1894 puis reconstruit dans les années 60, le Chalet du Parc a été réhabilité par une équipe de maîtrise d'œuvre composée de Charlotte Vergély (architecte du patrimoine) et de l'agence Looking For Architecture. L'idée-force du projet ? Faire avec l'existant, le plus

possible. Préserver le patrimoine et insister sur la performance environnementale.

« On a gardé les matériaux nobles », confirme Sébastien Lapendry, tels le marbre noir de Saint Laurent, les sols en travertin, ou encore le lustre ancien qui sera réinstallé au rez-de-chaus-

sée. Les marches en pierre de l'escalier « historique » dont la cage a été déplacée sont aussi réutilisées.

Une grande attention a été apportée aux consommations. « Avec 250 panneaux photovoltaïques sur la toiture, on produit plus d'énergie que l'on en consomme », souligne le promoteur. Pour

l'eau, un système de récupération est mis en place, récupération qui concerne aussi les eaux grises du restaurant qui servira pour l'arrosage ou le nettoyage.

L'isolation a été particulièrement travaillée, disent les aménageurs, le bâtiment évoluera en fonction des saisons sans clim, avec des

brasseurs d'air et le cas échéant avec un recours au système de géocooling (utilisation de la température du sous-sol).

Une pompe à chaleur « exploitera les ressources naturelles des nappes phréatiques pour contribuer au chauffage et au rafraîchissement ».

L'ESSENTIEL 08/07/26

Cet été, les bibliothèques lyonnaises prennent l'air



La BmL va à la rencontre du public dans les parcs et dans les quartiers de Lyon (crédit : Adobe Stock).

Jusqu'à la fin août, la **Bibliothèque municipale** de Lyon multiplie les **animations** gratuites, aussi bien **dans ses établissements** qu'au cœur des **parcs** et des **quartiers**.

Les grandes lignes

- Cet été, les bibliothèques lyonnaises ne se contentent pas d'ouvrir leurs portes : elles **investissent aussi l'espace public**. Dans le cadre de L'Été des bibliothèques, le réseau propose des dizaines d'animations gratuites du 8 juillet au 29 août.
- À **Sainte-Blandine** (Lyon 2^e) par exemple, le **Salon de lecture au vert** s'installe chaque mercredi **place de l'Hippodrome** pour lire et jouer sur l'herbe, avec la participation des **Archives municipales** aujourd'hui et la semaine prochaine.
- À la **Croix-Rousse**, la bibliothèque prend ses quartiers au **parc Popy** avec Biblioparc, tandis que d'autres rendez-vous sont organisés au **parc Bazin**, au **parc Blandan**, à la **Cité Jardin** ou encore **place Vaclav-Havel**. Une programmation qui s'inscrit aussi dans Partir en Livre, le festival national consacré à la lecture jeunesse.

Et aussi

- Le programme ne se limite pas aux lectures en plein air. Les bibliothèques proposent des **ateliers d'initiation** à l'intelligence artificielle ou à la programmation, des séances de **rétro-gaming**, des **jeux** de société, des projections de **films**, un club **manga**, des ateliers créatifs et des lectures pour les tout-petits.
- Alors que les **épisodes de chaleur** se multiplient, plusieurs bibliothèques disposent d'**espaces rafraîchis**, notamment dans les **2^e, 5^e** (Point du Jour), **7^e** (Guillotière) et **8^e** (Bachut) arrondissements.
- Les **horaires** passent à l'**heure d'été**, tandis que les **animations** en extérieur sont organisées à l'ombre et **adaptées** aux conditions météo. De quoi faire des bibliothèques des **refuges culturels** où lire, apprendre, jouer... et profiter d'un peu de **fraîcheur**.

LYONMAG 08/07/26

Un mur menace de basculer dans le 5e arrondissement de Lyon : des travaux lancés en urgence



La Métropole de Lyon va intervenir en urgence sur le mur de soutènement de la montée des Génovéfains, dans le 5e arrondissement. Des fissures jugées préoccupantes menacent la stabilité de cet ouvrage historique situé à proximité du lycée Don Bosco. Le chantier doit se poursuivre jusqu'en septembre.

La Métropole de Lyon engage des travaux d'urgence pour sécuriser un ouvrage historique du 5e arrondissement.

Le mur de soutènement de la montée des Génovéfains, qui protège également la montée de Choulans, présente des fissures dont l'évolution récente a conduit les autorités à accélérer leur intervention.

Selon la Métropole ce mercredi, ces désordres sont suivis depuis plusieurs mois grâce à des fissuromètres et à des relevés topographiques réguliers.

Les dernières observations, confirmées par l'avis technique de la Commission des Balmes de la Ville de Lyon, ont mis en évidence une aggravation de la situation, faisant craindre un risque de basculement du mur, notamment au niveau du lycée Don Bosco.

Par mesure de précaution, le trottoir longeant l'ouvrage a été fermé aux piétons.

Des dispositifs de soutènement vont être installés à la base du mur afin de le maintenir et de réduire les contraintes exercées sur la structure.

La Métropole annonce également la mise en place d'une surveillance automatique 24 heures sur 24. En cas d'alerte, la montée des Génovéfains ainsi que les voies descendantes de la montée de Choulans pourraient être immédiatement fermées à la circulation.

Des études complémentaires doivent désormais déterminer la technique de confortement la plus adaptée à cet ouvrage ancien. Et le calendrier prévisionnel prévoit une fin des travaux en septembre prochain. Pendant toute la durée du chantier, le couloir de bus situé dans le secteur restera fermé, avec des conséquences attendues sur les conditions de circulation dans ce secteur très fréquenté entre le plateau du 5e arrondissement et la Presqu'île.

Le Figaro (site web) 10/07/26 - Justin Boche

Près de Lyon, le combat de Maxime pour faire classer la villa historique de sa famille menacée de destruction

Installée à Caluire-et-Cuire depuis le XIXe siècle, la Sablière pourrait être détruite sans classement aux monuments historique. Le petit-fils des propriétaires, appuyé par plusieurs personnalités locales, va écrire prochainement à la ministre de la Culture, Catherine Pégard.

Maxime Dehan, 36 ans, est presque né à la Sablière. De sa maternité Villeurbannaise il pouvait d'ailleurs probablement apercevoir la demeure familiale située à flanc de colline à Caluire-et-Cuire, au-dessus du Rhône. « *Cette maison m'habite. Depuis tout petit, j'aime ce lieu. C'est lui qui m'a rendu passionné d'histoire* », confie le trentenaire sous la tonnelle recouverte de glycines installée devant la maison dès son origine.



La Sablière vue depuis ses jardins. Maxime Dehan / Collection personnelle

Un lieu cher à son cœur qu'il a décidé d'essayer de faire inscrire aux monuments historiques pour qu'il reste intact. Une action purement altruiste, la demeure ayant toutes les chances de quitter le giron familial puisque Maxime n'aura pas les moyens de payer les frais de succession des lieux. « *Un classement permettra de préserver le lieu dans son intégrité architecturale et paysagère pour donner un avenir au site. N'ayant pas les moyens de payer les frais de succession, nous aurons au moins la possibilité de choisir l'acheteur* », explique Maxime.

3 500 m2 d'histoire

Sur 3 500 m2 de jardins en pente abrupte, la Sablière, qui tire son nom du caractère sablonneux de sa terre, fait face au parc de la Tête d'Or et est le témoignage vivant de deux siècles d'histoire locale. Elle a vu le parc être construit, tout comme les gratte-ciels de Villeurbanne et les tours de la Part-Dieu qui semblent être à « *porté de main* ».

Cette maison de soyeux édifiée dans sa forme actuelle au milieu du XIXe siècle a conservé son charme d'antan. À l'intérieur se déploient des pièces d'époque et des tableaux illustrant la vie des bourgeois lyonnais d'hier à aujourd'hui. Maxime a acquis une belle partie de la correspondance du fondateur des lieux, Didier Petit de Meurville, mais aussi des tableaux et photos représentant la villa, ainsi que des

archives allant jusqu'à la Révolution pour documenter son évolution, ses collections d'art, ses jardins à l'architecture italienne, formant un tout cohérent et remarquablement préservé.

Une lettre à la ministre de la Culture

Le jardin de la maison, véritable « *petit parc de la Tête d'Or* », est devenu un jardin botanique, en étroite collaboration avec le « *grand parc* » d'en face, sous la houlette du grand-père de Maxime, Louis, qui a entrepris dans les années 1960 et 70 d'en faire un jardin d'acclimatation qu'il a enrichi au fil de ses voyages dans le monde.

Soutenu par plusieurs personnalités locales, comme les députés Alexandre Portier (LR) - président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale - et Blandine Brocard (Modem), mais aussi par le maire de la commune, Bastien Joint (LR), et par plusieurs professeurs, universitaire, historiens et botanistes locaux, Maxime Dehan a lancé le collectif Les amis de la Sablière pour attirer l'attention de Catherine Pégard, ministre de la Culture, à qui il devrait adresser prochainement une lettre de demande du classement des lieux. Il espère également recevoir le soutien du Lyonnais Stéphane Bern, pour appuyer sa demande. Un projet comme une forme d'hommage au travail de son grand-père, soucieux de léguer ce lieu aux générations futures.